

Les financements-climat vers l'Afrique : charge ou opportunité ?

Jean-Michel Severino

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2022/1 Printemps**, PAGES 43 À 54
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9791037304766

DOI 10.3917/pe.221.0043

Date de mise en ligne : 10/03/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2022-1-page-43?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Les financements-climat vers l'Afrique : charge ou opportunité ?

Par **Jean-Michel Severino**

Jean-Michel Severino, ancien directeur général de l'Agence française de développement (AFD) et vice-président de la Banque mondiale, est chercheur à la Fondation pour la recherche économique pour le développement international (FERDI) et membre de l'Académie des technologies. Il préside Investisseurs et Partenaires (I&P), qui finance et accompagne les entrepreneurs africains.

L'Afrique est à la fois une victime et un contributeur croissant du changement climatique, mais aussi une solution partielle grâce à la richesse de ses milieux naturels. Au regard des besoins du continent, les montants limités de la finance-climat génèrent des frustrations sans issue. Pour sortir de l'impasse, l'attention devrait se tourner vers la manière de soutenir une croissance durable, au bénéfice des Africains, des équilibres environnementaux et de l'économie mondiale.

politique étrangère

Le financement international des efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique est un sujet aussi explosif que le changement climatique lui-même. Les chiffres donnent le vertige : selon la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le scénario de limitation de la hausse des températures moyennes à 2 °C génère des besoins d'investissement d'environ 5 400 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale.

Dans cet effort global, les besoins de financement des pays en développement ont fait l'objet d'estimations variées, au fil du temps et selon les sources : de l'ordre de 30 milliards de dollars par an selon le rapport Stern¹ à environ 660 milliards par an selon la Banque mondiale. En ce qui

1. N. Stern *et al.*, « Review Report on the Economics of Climate Change », 30 octobre 2006, disponible sur : webarchive.nationalarchives.gov.uk.

concerne le continent africain, des montants oscillant entre 30 et 70 milliards de dollars annuels sont régulièrement mis en avant. Leur relative modestie s'explique avant tout par le ciblage sur les enjeux d'adaptation au réchauffement climatique (et non d'atténuation), mais aussi par une profonde ignorance des besoins réels du continent africain.

Il est logique, mais réducteur, de considérer le financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique seulement comme une charge liée à la compensation de torts historiques. Cette approche du sujet passe à côté des vrais enjeux, relatifs à notre capacité à saisir les considérables opportunités générées par la transformation démographique et économique du continent africain, au bénéfice d'une croissance mondiale durable.

L'Afrique est au cœur de la problématique du dérèglement climatique mondial

Si l'Afrique est bien la première victime du changement climatique, elle est aussi l'un de ses futurs grands contributeurs. Mais elle représente également une solution potentielle majeure pour préserver les équilibres climatiques mondiaux.

Responsabilité minimale, vulnérabilité maximale

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'Afrique est le continent qui a le moins contribué à l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Elle ne génère aujourd'hui que 3,5 % des émissions annuelles de CO₂ liées aux combustibles fossiles², alors qu'elle représente 17 % de la population mondiale.

Néanmoins, c'est l'Afrique qui subit les conséquences les plus néfastes du changement climatique. Une étude, menée en 2017 sur 30 pays du continent africain³, révèle que les deux tiers d'entre eux se réchauffent plus vite que la moyenne mondiale. En Afrique de l'Ouest, dans un scénario de +2 °C, la plupart des modèles prédisent une augmentation des événements de fortes pluies, avec des risques d'inondations en milieu urbain. Plus au sud, le long des pays de la côte, le risque d'inondations et de glissements de terrain augmente fortement. En Afrique du Nord, les

2. G. Peters *et al.*, « Global Carbon Project 2021 », Global Carbon Project, novembre 2021, disponible sur : www.globalcarbonproject.org.

3. R. Bishop, « Confronting Climate Change: Africa's Leadership on a Increasingly Urgent Issue », Brookings Institution, janvier 2017, disponible sur : www.brookings.edu.

modèles annoncent une baisse importante des précipitations. Le sud-ouest du continent devrait connaître les plus importantes augmentations de température et faire face à une forte diminution des précipitations.

Les pays africains sont d'ores et déjà confrontés à la fréquence accrue d'épisodes de sécheresse, d'inondations et de tempêtes. Ces phénomènes engendrent une hausse des pertes agricoles, accompagnée d'une dégradation des infrastructures et d'une érosion de la biodiversité. Les catastrophes naturelles se sont multipliées ces dernières années, avec notamment la recrudescence de criquets pèlerins en Afrique de l'Est et australe. Dans le scénario de réchauffement le plus pessimiste du GIEC, les principales cultures céréalières d'Afrique verraient leur rendement moyen diminuer de manière significative : le riz et le blé devraient connaître une perte de rendement estimée à respectivement 12 % et 21 % ; le millet et le sorgho de 5 % et 8 %⁴.

Ces phénomènes naturels compromettent le développement du continent, à travers l'accroissement de l'insécurité alimentaire, environnementale, hydrique et énergétique des pays, mais aussi la transmission de maladies infectieuses, telles que la malaria, la dengue ou la fièvre jaune. Le stress climatique pourrait réduire le produit intérieur brut (PIB) des pays d'Afrique subsaharienne, jusqu'à 15 % à l'horizon 2050⁵. Cette contraction de la croissance pourrait engendrer une baisse de la création d'emplois dans les secteurs formels, et un creusement des inégalités. Le stress climatique touche en effet d'abord les populations les plus pauvres de la région, qui se situent dans des zones rurales éloignées. Néanmoins, les populations urbaines et péri-urbaines sont également exposées aux effets disproportionnés de l'érosion côtière et des inondations.

Le stress climatique touche en premier lieu les populations les plus pauvres

Services écosystémiques en berne et équilibres mondiaux fragilisés

L'Afrique représente néanmoins une solution, au moins partielle, au changement climatique. Son territoire est aussi vaste que l'addition de la Chine, de l'Europe, de l'Inde, du Japon, des États-Unis et du Mexique. À ce titre, elle est l'un des plus grands pourvoyeurs mondiaux de services écosystémiques. Elle abrite 14 % de la biodiversité mondiale, ses forêts et

4. « What Can Smallholder Farmers Grow in a Warmer World? », Fonds international de développement agricole, octobre 2021, disponible sur : www.ifad.org.

5. T. Kompas *et al.*, « The Effects of Climate Change on GDP by Country and the Global Economic Gains From Complying With the Paris Climate Accord », *Earth's Future*, vol. 6, n° 8, août 2018, disponible sur : agupubs.onlinelibrary.wiley.com.

ses sols sont un enjeu majeur pour le stockage du carbone à l'échelle globale. Ainsi, le bassin du Congo capte-t-il à lui seul 4 % du carbone planétaire⁶.

Or le Programme des Nations unies pour l'environnement alerte régulièrement sur le déclin considérable de la biodiversité africaine. Les mangroves, les forêts humides et sèches ainsi que les zones humides saisonnières ont toutes diminué de façon significative au cours des vingt dernières années, les baisses oscillant autour de 1 % de perte par an. En parallèle, le déboisement et la dégradation forestière se poursuivent.

Les principales causes de cette dégradation sont liées à l'agriculture, l'extraction du bois, l'urbanisation et la production émergente de biocarburants, ainsi qu'aux pressions des opérateurs miniers. La pression démographique considérable qui s'exerce sur les milieux forestiers et les mangroves va accroître les émissions nettes de gaz à effet de serre et priver la planète de précieuses ressources de captation du carbone, alors que le continent recèle un gigantesque potentiel de services écosystémiques bénéficiant à la régulation de la planète tout entière.

Prochain grand émetteur de gaz à effet de serre ?

La croissance démographique africaine est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Selon les Nations unies, le continent africain passera en 2050 le cap des 2 milliards d'habitants et en 2100 il comptera entre 3,5 et 5,6 milliards d'habitants.

La croissance économique africaine est indexée sur cet accroissement démographique, multipliée par les gains de productivité qu'elle réalise. La taille de l'économie africaine est ainsi passée de celle de la Belgique à celle de la France entre 2000 et 2020. Elle pourrait même être supérieure à celle de l'économie de l'Union européenne en 2050. Selon son degré de décarbonation, cette croissance africaine rendra potentiellement dérisoires les efforts des autres continents pour lutter contre le réchauffement climatique. Aujourd'hui marginaux, les flux émis par le continent noir ne vont cesser de progresser. Dans un scénario de croissance carbonée, ils représenteraient les principales sources d'émission en fin de siècle.

Soutenir une croissance durable en Afrique, le véritable enjeu de la finance-climat

La triple posture de victime, solution et problème (potentiel) de l'Afrique rend particulièrement complexe l'appréhension du continent dans le

6. Initiative pour les forêts d'Afrique centrale, citée dans : O. L. Koffi, « Congo, Gabon, RDC... Les enjeux de la COP26 », *Le Journal de l'Afrique*, 31 octobre 2021, disponible sur : lejournaldelafrique.com.

cadre de la politique globale de financement des efforts de lutte contre le réchauffement climatique. Les logiques actuelles de la finance-climat sont inadaptées. Si la compensation pour les torts historiques subis correspond à la première dimension du positionnement africain, la finance-climat actuelle, principalement structurée par cette motivation, peine à prendre en compte les deux autres dimensions.

Inadaptation au contexte africain, faiblesse et opacité des montants

Les politiques publiques africaines elles-mêmes, comme celles présentées dans les contributions déterminées au niveau national remises au secrétariat de la CCNUCC, semblent faibles au regard des besoins du continent. Mis à part le Kenya, peu de pays sont en situation de couvrir la quasi-totalité de leurs besoins énergétiques grâce à des sources renouvelables. Ils sont encore moins nombreux à réellement l'ambitionner. Le Nigeria ou l'Afrique du Sud peinent à s'extraire de la logique même des énergies carbonées. En dépit de la dynamique positive du renouvelable, qui représenterait en 2020 de l'ordre de 60 % des nouvelles installations de production, le thermique continue à jouer un rôle important dans le bouquet énergétique africain. Les politiques urbaines sont aussi lacunaires. En ce qui concerne l'adaptation, les besoins sont colossaux dans tous les domaines (agriculture, eau, urbanisme et équipements, hydraulique, santé et éducation) et il est souvent difficile de les distinguer des besoins de développement économique. Malgré les (modestes) ressources mises à disposition des États, ces derniers sont à la peine pour imaginer des trajectoires de développement à la fois décarbonées et adaptées à un changement climatique dont il est difficile de prévoir les conséquences précises. Les États africains peinent également à peser sur la négociation internationale.

Les pays africains auront beaucoup de mal à faire face aux besoins d'investissement en énergie décarbonée et en infrastructures résilientes dans les prochaines décennies. La mobilisation des ressources publiques africaines est modeste au regard du PIB, mais déjà écrasante sur l'économie formelle. Ces ressources publiques sont par ailleurs mobilisées de manière prioritaire pour financer les indispensables dépenses sanitaires et éducatives générées par la croissance démographique, tandis que dans certaines régions comme le Sahel, la situation sécuritaire pèse fortement sur les budgets. Recourir aux financements internationaux apparaît donc indispensable mais la mobilisation financière autour du continent africain est en pratique modeste et très éloignée des besoins.

Il n'est pas aisé de juger précisément ce à quoi les financements internationaux contribuent, en raison de la très grande complexité de l'architecture financière mondiale pour le climat. Sur le plan public, les principaux

fonds multilatéraux, comme le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds vert ou encore le Fonds d'adaptation, qui ont des ressources d'origines diverses, se combinent aux instruments multilatéraux classiques, comme les banques multilatérales de développement et les fonds des Nations unies, mais aussi aux fonds publics bilatéraux. Si certains de ces fonds sont spécifiquement alloués à la lutte contre les émissions carbonées, ou à l'adaptation, nombre de financements ont des objectifs multiples. Dans le domaine du privé, de nombreux acteurs contribuent au financement de projets de réduction des émissions *via* l'émission de crédits carbone certifiés. De plus, la finance privée intervient aussi en dehors de tout dispositif climat formel, en soutenant, par exemple, la production d'énergie décarbonée, des projets de tourisme vert, d'agriculture biologique ou encore la régénération des sols et la reconstitution forestière, dans le cadre d'activités lucratives.

Comptabiliser ces contributions est en pratique impossible, et politiquement frustrant. Lors de la COP21, les pays développés se sont engagés à contribuer à hauteur de 100 milliards de dollars par an à la lutte contre le changement climatique, au bénéfice des pays en développement. Dès sa formulation, cet engagement a soulevé un grand nombre de questions et de critiques. Quelles seraient les parts publique et privée ? Les financements publics seraient-ils additionnels par rapport à l'aide publique au développement (qui est du même ordre) ? Comment seraient répartis ces financements entre l'adaptation et l'atténuation ? Il convient aussi de souligner que ces volumes paraissent limités par rapport aux besoins évoqués au début de cet article.

La désillusion n'en est que plus cruelle. À l'occasion de la COP26, l'Organisation de coopération et développement économiques a livré une estimation de la matérialisation de ces engagements : elle serait de l'ordre de 79,6 milliards de dollars en 2019, en légère augmentation seulement par rapport à 2018. De plus, la nature de ces financements est aussi contestée. Dans une analyse critique de 2020, l'organisation non gouvernementale OXFAM jugeait ces efforts insuffisants, inadaptés et illusoirs. Elle soulignait qu'une grande partie de ces financements était attribuée sous forme de prêts, en bonne partie non concessionnels, par ailleurs comptabilisés en termes bruts et non nets des remboursements. Le montant total des subventions réellement fléchées vers le climat ne s'élèverait qu'à 22 milliards par an environ, en très faible augmentation. Dans ce total, les pays les moins avancés ne bénéficieraient que de 20 % des financements, avec également une forte proportion de prêts. Seul motif

de se réjouir : la part consacrée à l'adaptation augmenterait significativement, passant de 20 à 25 % des montants globaux, soit environ 15 % de l'ensemble⁷.

Au total, l'Afrique ne bénéficierait actuellement que d'environ 25 % des montants déclarés au titre du climat, soit moins de 20 milliards de dollars par an. Ces financements représentent un apport marginal à l'économie, de l'ordre de 0,7 % du PIB du continent. Compte tenu de la part des prêts dans ces financements, on peut imaginer qu'ils sont en pratique concentrés sur les plus grosses économies, comme le Nigeria, l'Afrique du Sud ou les autres grandes économies reposant sur les mines et le pétrole. La vérité est que la plupart des pays africains ne perçoivent que des apports minimes de cette finance-climat internationale.

Une dynamique financière géo-éco-politique pourtant favorable à l'Afrique

La tendance est cependant sans doute à la hausse sur le moyen et long termes. La raison la moins convaincante est la légitimité éthique de ces flux financiers, l'histoire n'a jamais fait vraiment droit à ce type de considération. En revanche, le pouvoir de nuisance du continent africain lui vaudra une attention redoublée : les conséquences du réchauffement climatique sur le continent risquent en effet de multiplier les migrations et la conflictualité. Les conséquences seront redoutées, en particulier par le voisin européen, et vaudront au continent un soutien redoublé de la part de ce dernier. La Chine elle-même devra aussi prêter attention à la protection de ses lignes d'approvisionnement énergétiques, minières et alimentaires. Sa présence militaire et sécuritaire sur le continent africain en témoigne d'ores et déjà. D'une manière générale, l'ensemble de la communauté internationale va s'intéresser massivement aux compensations carbone : elle sera prête à payer des prix de plus en plus élevés pour la préservation d'espaces naturels et de modes de production agricoles compatibles avec un niveau élevé de biodiversité et de stockage du carbone dans le sol. La récente initiative forestière affichée à Glasgow, (théoriquement) dotée de financements significatifs (presque 20 milliards d'euros), en est un signe : les services écosystémiques du continent africain vont inévitablement se développer et être mieux rémunérés, car il en va de l'intérêt des pays industrialisés.

La distribution géographique de ces financements sera cependant sans doute très inégalitaire. Elle sera liée à la répartition de cette capacité de

7. « 2020 : les vrais chiffres des financements climat », Oxfam International, octobre 2020, disponible sur : www.oxfamfrance.org.

nuisance géo-écolo-politique sur le continent africain, et les pays détenteurs des deux armes de persuasion massive que sont la démographie et les espaces naturels carbo-précieux concentreront l'attention. Le Sahel, le bassin du Congo et les grands espaces naturels d'Afrique orientale, ou encore les espaces côtiers humides, font partie de ces cibles prioritaires.

On peut donc s'attendre d'une part à une augmentation des flux nets, et de l'autre à une complexification encore plus poussée de la structuration de la finance-climat internationale. La pression croissante des problématiques du climat et de la biodiversité va conduire à une multiplication

**La capacité de
nuisance du
continent africain lui
vaudra une attention
redoublée**

des initiatives bilatérales ou thématiques. Les États industrialisés, Chine comprise, chercheront à acquérir des positions dominantes dans ce vaste jeu écolo-économique. On observera une radicalisation d'une tendance générale déjà bien engagée : les instruments multilatéraux seront positionnés sur le traitement des dimensions éthiques du sujet (qui n'intéressent per-

sonne), les sujets non rentabilisables pour une partie prenante précise, ou faiblement générateurs de crédits carbone attribuables, en somme les biens publics les plus tangibles. Quant aux pays industrialisés, ils se concentreront sur les zones dont la conflictualité est la plus sensible pour eux, sur les menaces pour leurs flux d'approvisionnement et sur les sujets à haut rendement économique et écologique appropriables.

Il va demeurer essentiel de s'intéresser à cette partie de l'équation : pour les gouvernements africains, plaider de toutes les manières possibles pour l'accroissement des flux financiers à leur bénéfice est un exercice imposé ; mais pour la communauté internationale comme pour les Africains eux-mêmes, il y a peut-être mieux et plus profitable à faire encore.

**Investir dans la nouvelle place géo-écolo-économico-politique
africaine au XXI^e siècle**

L'économie du XXI^e siècle de la planète est gouvernée par de grandes tendances démographiques et économiques sur lesquelles l'Afrique est amenée à influencer de façon déterminante. C'est le cas pour l'électrification, l'économie de la nature et la croissance carbone neutre (voire négative) de la Terre. C'est sous cet angle qu'il convient de regarder de manière stratégique les flux de financement entre l'Afrique et le reste du monde, et en particulier l'Europe.

À ce moment précis, la situation du continent africain est à nulle autre pareille. En termes d'énergie, elle n'a pas à décarboner son économie : il

faut qu'elle construise une économie décarbonée. Elle n'a pas à adapter ses équipements au changement climatique : elle doit construire des équipements, des infrastructures, adaptés à la nouvelle donne écologique et climatique qu'elle va vivre. Elle n'a pas à protéger des citoyens en nombre déclinant contre des phénomènes naturels nouveaux dans un espace dense et où les mouvements sont difficiles voire impossibles : elle doit installer ses habitants dans un espace en voie de peuplement pour atteindre une optimisation démo-spatiale pour une population qui va passer de 1,5 à 4 milliards de personnes en quatre-vingts ans. Enfin, elle ne va pas connaître une diminution de sa consommation d'énergie totale tout en la décarbonant et l'électrifiant : elle va assister à une explosion de sa consommation et de sa production d'énergie totale tout au long du siècle, en même temps qu'à une croissance phénoménale de son PIB. Ni théorie, ni pratique de la décroissance pour le continent africain !

Il est important d'apprécier ce qu'implique cette situation sur les plans des financements extérieurs et de la stratégie énergétique mondiale.

Une mobilisation rentable

Selon des hypothèses prudentes, l'économie africaine augmentera de la taille du PIB français à celle du PIB européen (et chinois d'aujourd'hui) d'ici à 2050, et quadruplera sans doute d'ici à la fin du siècle. Les impacts positifs pour la planète sont considérables, en raison notamment du caractère déficitaire de la balance commerciale africaine, et donc du contenu en biens importés incorporé dans cette croissance. Le besoin annuel potentiel de financement extérieur est sans doute de l'ordre de 5 % du PIB africain, ce qui représente environ 150 milliards d'euros actuels. Ces besoins croîtront probablement à un rythme de l'ordre de 4 à 5 % par an, ce qui peut représenter une mobilisation d'environ 1 900 milliards d'euros sur la prochaine décennie, un montant modeste pour l'économie mondiale.

Cette mobilisation sera rentable, directement pour les investissements privés et indirectement pour les apports de capitaux publics. Les États européens notamment, financeurs de cette croissance durable, connaîtront un taux de retour macroéconomique favorable. En ce qui concerne les prêts, il faudra que ces financements soient apportés dans des conditions de maturité et de taux appropriés, en ligne avec un potentiel de croissance africain actuellement en moyenne entre 4 et 5 %.

Une mobilisation soutenable au premier profit du défi énergétique

Ces financements extérieurs devront être consacrés à une croissance durable, avec un objectif de décarbonation profonde. La construction

d'une base de PIB de l'ampleur de celle qui se prépare en Afrique ne peut se faire de manière carbonée, au risque d'annihiler les efforts des économies industrialisées pour devenir neutres. Il sera donc essentiel que les pays africains élaborent des plans de développement nationaux en ligne avec cette perspective. Il sera en pratique très difficile de dire si cet apport de capital sera du ressort de l'adaptation ou de l'atténuation, ou s'il sera de l'ordre du financement climatique ou pas, mais il est en revanche très clair que le sujet de l'énergie aura une place prépondérante.

L'Afrique bénéficie d'un potentiel électrique renouvelable gigantesque

L'Afrique bénéficie en effet d'un potentiel électrique renouvelable gigantesque (hydro, solaire, biomasse, éolien et géothermie), sans compter le gaz, au bénéfice de ses propres besoins mais aussi exportable directement et indirectement. La situation est paradoxale si l'on compare ce potentiel à la médiocre production électrique africaine, mesurée par le faible taux d'accès à l'électricité des populations. Celui-ci s'établirait actuellement aux environs de 55 %, mais l'accès constant sur toute l'année et à toute heure est beaucoup plus bas. La construction du système énergétique africain doit bien entendu aller en premier lieu vers la satisfaction directe des besoins de ses populations.

Le continent dispose aussi du potentiel pour localiser sur son sol des industries ou des activités (numériques par exemple) fortement consommatrices en énergie et destinées à l'exportation mondiale, ou des capacités de production d'énergies propres et renouvelables (hydrogène, solaire dans le Sahara) transportables dans des conditions elles-mêmes propres (maritime, lignes longue distance avec l'Europe...). Financer une telle mutation industrielle et technologique n'est pas du ressort de la finance-climat *stricto sensu* ni des mandats donnés au Fonds vert. Mais les impacts économiques et écologiques seraient considérables pour le cheminement vers une croissance mondiale à la fois verte et sociale : le potentiel de génération de PIB en Afrique, du fait de ces activités, est significatif, et cohérent avec les besoins de création d'emplois indispensables pour absorber les 450 millions de jeunes de plus de 15 ans qui vont arriver sur le marché du travail du continent d'ici à 2050.

Une telle politique suppose bien entendu la prise de conscience profonde de cet atout par les pays africains concernés, et la mise en place de cadres nationaux cohérents. Du côté financier, ceci demande une participation active de la finance privée dans les entreprises et établissements de production d'énergie. Cela étant, une part non négligeable de l'effort d'équipement sera majoritairement publique, comme dans tous les pays du monde. Il reposera soit sur de l'endettement souverain, soit sur des dons pour prendre en

compte l'externalité environnementale globale de cette politique : infrastructures portuaires, centrales hydroélectriques, zones d'activité, etc.

Une croissance africaine et mondiale soutenable fera émerger une nouvelle géopolitique

Mettre en place un chemin africain de croissance responsable et cohérent avec les objectifs de lutte contre le changement climatique suppose donc un regard bien plus global que ce que permet la finance-climat au sens strict du terme. Ce changement de perspective aura des implications géopolitiques : autant le continent a jusqu'à présent fait figure de victime dans le débat, autant son statut de problème et de solution renforcera ses positions dans la négociation internationale.

Ainsi, trois dimensions sont à surveiller. D'abord, la géopolitique africaine, puisqu'au sein du continent africain les rapports de force eux-mêmes vont changer. Les pays reposant sur une énergie carbonée, tels que l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Nigeria ou l'Angola, font aujourd'hui figure de grandes puissances continentales. Les prix de l'énergie thermique leur permettront sans doute de continuer à jouer un rôle important dans les prochaines décennies. Toutefois, les pays disposant des plus grandes ressources d'énergie verte (République démocratique du Congo, etc.), des masses démographiques les plus significatives ou des réserves les plus importantes de biodiversité vont pouvoir valoriser davantage leur position, au détriment des premiers.

Ensuite, l'architecture financière climat publique. Des transferts de capitaux publics significatifs seront indispensables pour financer les services écosystémiques fournis par l'Afrique. Aucune finance centrée sur la recherche de rendements économiques ne pourra prendre en charge les coûts liés à la préservation des écosystèmes précieux, que ce soit directement pour le climat ou au bénéfice du *nexus* biodiversité-climat. Les mécanismes sont encore largement à inventer. Cette discussion demeurera cependant sans doute frustrante, car reposant essentiellement sur une vision compensatrice des dommages subis par les pays africains, le paiement pour la non-exploitation de ressources naturelles, et centrée sur l'adaptation, thème éminemment incertain et fluctuant. Querelles de chiffres, débats de chiffonniers entre demandeurs de transferts publics difficilement et chichement accordés – jugés gigantesques d'un côté et toujours insuffisants de l'autre –, tricheries en tous genres et problèmes conceptuels dans la comptabilisation marqueront une discussion sans fin, mais cruciale.

Enfin, l'architecture financière climat privée. La partie peut-être la plus essentielle du financement climat de l'Afrique se jouera sans doute, et pour

des montants très importants, *via* des mécanismes privés mais régulés, comme le marché carbone ou le financement de l'installation des capacités énergétiques africaines. Les pays émergents, qui ne seront pas ou peu contributeurs dans les fonds officiels de la finance-climat, vont en revanche se lancer de manière significative dans ce nouveau jeu alternatif, du fait même de leur propre dépendance aux énergies fossiles et de leurs intérêts industriels. Ainsi la Chine vient-elle de s'engager à ne plus financer de centrales à charbon à l'extérieur de ses frontières. Elle mobilisera une portion de son immense force de frappe des Nouvelles routes de la soie au service de cet agenda vert. Ses institutions financières ont développé une emprise globale et continentale sur les économies africaines, qui intègrent pleinement les objectifs stratégiques de l'État. Les pays dits développés ne seront pas en reste. Les États-Unis par exemple, qui sont jusqu'à présent un contributeur réticent aux grandes initiatives multilatérales sur le climat, vont vraisemblablement se positionner de manière plus agressive en Afrique par volonté de contrer la Chine. Ainsi les interventions de l'institution publique américaine de financement du secteur privé (Agence de financement pour le développement international, DFC) sont-elles en croissance considérable en Afrique : la DFC vient de prendre des participations massives dans le développement de champs gaziers au Mozambique. Quant à l'Europe, voisine du continent africain, elle sera présente sur tous les fronts car elle n'a pas d'autre choix. Son problème viendra davantage de sa capacité à présenter des offres industrielles et financières compétitives que de sa propension à contribuer au pot commun de l'intérêt public.

Le continent africain va sans doute se retrouver en mesure de faire jouer la concurrence entre ses grands partenaires internationaux. Le faire avec efficacité supposera, pour les pays concernés, de construire de meilleurs cadres de politiques publiques internes et de contraindre les acteurs internationaux à rentrer dans leur financement, et non simplement à répondre à leur agenda extérieur. C'est faisable. En dépendra la capacité à construire une trajectoire africaine cohérente avec les équilibres macroéconomiques et écologiques globaux, qui permette une profonde réduction de la pauvreté. Cela, dans un continent où la misère continue de régner et où, aux rythmes de croissance actuels, plus de 250 millions de personnes vivront encore en 2050 avec moins de deux dollars par jour.

Mots clés

Changement climatique
Finance verte
Économie africaine
Énergies renouvelables